

Association des maires de Meurthe-et-Moselle

Assemblée générale 2017

RAPPORT MORAL 2017 (version provisoire)

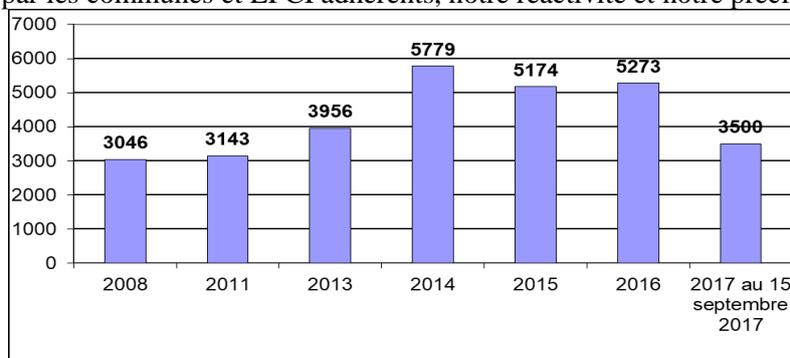
de M. Noël GUERARD, maire de LESMENILS, secrétaire général de l'Association

Une équipe administrative au service des élus

L'Association emploie, au 1^{er} octobre 2017, 18 personnes, dont 16 CDI et 1 emploi d'avenir, sous la responsabilité d'Anne-Mathilde COSTANTINI, directrice ; au service administration-multimédia, Catherine BOUTEIL, Alicia DIZEK (mise à disposition partielle à l'Association des communes forestières), Emilie ROLLIN et Amandine THIEBAUT, au service formation Laurent HANNEZO et Hervé RICHARD, au service juridique, Amine BENEDDIF, Anne COGERY, Valentine DUHAUT, Mylène KNEPPERT, Nicolas MARCHETTO et Fanny RUIZ, au service informatique, Rodrigue DARVIEUX, Cyril DIEZ CARDONA, Yann FORT, Julien SERRURIER, José VAZ.

Service juridique : fiabilité, disponibilité et réactivité

Au niveau du conseil juridique, qui est toujours le cœur d'action du service, le nombre de saisines est équivalent à celui de l'année passée au 15 septembre 2017 : 3500 questions sont d'ores et déjà posées. Le travail de qualité est continuellement reconnu par les communes et EPCI adhérents, notre réactivité et notre précision louées.



Au cours de l'année 2017, les autres actions marquantes ont été les suivantes :

- Ont été organisées 2 sessions d'information en février sur le PLUi par 3 juristes avec d'excellents retours ainsi que 3 sessions concernant la défense extérieure contre l'incendie (DECI) en lien avec le SDIS. Sur ce sujet, un suivi actif de la réforme est en cours par 1 juriste. 4 sessions relatives au PACS vont être organisées par 1 juriste en octobre.
- 2 formations relatives aux opérations funéraires ont été organisées par 1 juriste. Toujours un franc succès.
- Des informations privilégiées aux intercommunalités ont été diffusées en début d'année à travers 2 guides concrets relatifs à la 1^{ère} séance ainsi qu'aux 1^{ères} décisions des communautés fusionnées et en juin, un supplément composé de fiches pratiques a également été diffusé. Des notes précises relatives à la CLECT, au conseil de développement, aux indemnités de fonction, la date de vote du budget pour les EPCI fusionnés et aux ZAE ont été également envoyées par email. Des réunions spécifiques ont été organisées les 12 avril, 7 juillet et 13 septembre en direction des présidents de communautés. Des formations sur les relations financières entre communes et EPCI ont été organisées en lien avec Ecofinance et le service formation.
- Un guide imagé relatif aux usoirs a été diffusé en avril avec la lettre des maires. Un « cahier de vacances » a été initié et réalisé en juillet par les juristes pour un été studieux. Paraîtront avant la fin de l'année les carnets suivants : le PACS, les enquêtes publiques et les baux d'habitation.
- Suite à la demande des communes concernées, un accompagnement spécifique a été réalisé concernant l'arrêté de refus de reconnaissance en catastrophes naturelles. Les communes ont été mises en contact avec un avocat pour contester cet arrêté.
- Par rapport à l'actualité, outre la lettre des maires et la newsletter mensuelle, le service juridique a su rapidement réagir avec la diffusion par email d'informations ciblées : déneigement, PLUi, parrainages à l'élection présidentielle, indemnités de fonction, célébration du mariage, sénatoriales, rythmes scolaires, etc.
- Un suivi particulier de groupe de travail ou de réunions a été fait en lien avec nos partenaires notamment sur les cours d'eau, la désertification en milieu rural, la GEMAPI, le club de la commande publique, l'habitat indigne, les valeurs locatives, la reconnaissance de tombes des soldats morts pour la France en lien avec le souvenir français, les enquêtes publiques en lien avec l'association des commissaires enquêteurs, l'entretien des cimetières, etc.

- Le groupe de travail relatif aux circulations agricoles a abouti à la conclusion d'une charte le 23 juin dernier. Une convention va être signée le 7 octobre prochain avec la Fédération départementale et régionale du BPT ainsi que la CAPEB pour améliorer le travail commun dans les marchés publics.

Service informatique

L'année 2017 marque encore une fois la performance du service et des logiciels, toujours à la pointe des dernières réglementations. Malgré la fusion des communautés de communes, le nombre d'adhérents continue de progresser : il est actuellement de 432 (soit +15).

La fusion des communautés de communes adhérentes a été une lourde charge pour le service informatique. L'équipe a dû récupérer les bases de données des anciennes entités pour les refondre afin que les nouvelles communautés de communes puissent travailler avec des chiffres cohérents. Dans certains cas une difficulté supplémentaire a dû être surmontée : intégrer sur une seule base de Cosoluce des informations provenant de différents éditeurs. Pour une mutualisation toujours plus active, l'équipe a programmé plus d'une trentaine de démonstrations pour toucher plus d'une quarantaine de collectivités, par le biais des secrétaires intercommunales.

Suite à la formation faite par la DDFIP en fin d'année 2016 au sujet de CHORUS portail pro, le service informatique a programmé très tôt en 2017 des clubs utilisateurs. Ces clubs utilisateurs réalisés durant le mois de janvier ont porté sur les nouveautés des logiciels, dont la facturation électronique. Cette action de formation a permis de former 172 personnes.

Le début d'année est toujours la période la plus difficile en terme de maintenance. 2017 ne déroge pas à la règle. Le service a été sollicité plus de 4600 fois depuis le début de l'année (au 24/08/2017), avec des pointes à plus de 60, voire 70, appels par jour.

La majorité du temps a donc logiquement été consacrée à la maintenance et la fusion des communautés de communes, le reste du temps étant dédié à la formation. Le petit dernier des logiciels, le cimetière grandit aussi petit à petit. 9 nouveaux sites ont été installés depuis le début de l'année.

L'Association est également très active en matière de **dématérialisation**. Que ce soit pour la dématérialisation des actes soumis au contrôle de légalité, pour les actes budgétaires, pour les réseaux, pour les marchés publics. Avec l'arrivée des factures électroniques ou les saisines par voie électronique, l'association des maires de Meurthe-et-Moselle offrira aussi des réponses simples et rapidement opérationnelles. Les négociations entre le conseil départemental et la SPL X démat ont abouti à un accord. Ce qui permet au service informatique de l'ADM54 de promouvoir et diffuser les outils automatisés pour le portail Helios de la trésorerie, la réception automatique des factures électroniques, et la mise en place d'un parapheur électronique pour nos adhérents qui le souhaitent.

Service multimédia

Comme le site Internet est de plus en plus utilisé, il a été complètement refait en 2017.

Les communes disposent, chacune, d'un site internet performant, bien référencé, avec mise en conformité aux standards actuels : accessibilité, prise en compte des smartphones et des tablettes, géolocalisation de la commune...

Service formation : un agrément pour la formation des élus locaux régulièrement renouvelé depuis 1994

L'année 2017 est une année importante pour la formation des élus locaux car le très attendu Droit individuel à la formation (DIF), de 20h par élu et par an, peut désormais être utilisé par l'ensemble des conseillers municipaux et communautaires pour financer des formations délivrées notamment par des organismes de formation agréés par le ministère de l'intérieur pour la formation des élus comme l'Association des maires de Meurthe-et-Moselle agréée de manière continue depuis 1994 (dernier renouvellement obtenu en juin 2017).

Au cours du premier semestre, plus de 1 000 personnes ont été formées ou informées via 26 modules de formation et 20 sessions d'information. Les sujets variés, décidés par la commission information animée par Jean-Jacques PIERRET, maire de Montigny-sur-Chiers, portaient notamment sur les sujets financiers et l'intercommunalité, pour répondre aux besoins exprimés par les territoires. Plusieurs guides pratiques ont également été publiés et les élus qui ne peuvent pas se déplacer ont toujours la possibilité de visionner les sessions sur le site internet de l'Association des maires et d'accéder au support de séance car toutes les rencontres sont filmées puis mises en ligne <http://www.adm54.asso.fr/fr/supports-de-formation.html>.

L'Association des maires est également aux côtés des collectivités pour leur permettre :

- de bien organiser les relations financières entre communes et intercommunalités suite aux transferts de compétences ou aux réorganisations des territoires.
- de réussir l'échéance du 1er janvier 2018 et conserver leur autonomie de gestion. Plus de 80 examens permettant la délivrance de l'Autorisation d'intervention à proximité des réseaux ont été passés sur les 8 premiers mois de l'année et 50 personnes sont d'ores et déjà inscrites à nos prochains stages.

- de comprendre les impacts de la réforme des valeurs locatives des locaux professionnels et d'appliquer des coefficients de localisation.

- d'optimiser leurs bases d'imposition (catégoriel, vacance et abattements) pour trouver des marges de manœuvre (vidéoformation pour mieux comprendre l'état fiscal 1386 TH et mise à disposition d'un outil d'optimisation du cadastre).

L'Association des maires de Meurthe-et-Moselle participe enfin à différents groupes de travail pour faire évoluer la réglementation sur les travaux à proximité des réseaux dans l'intérêt des communes et de leurs groupements et elle est force de proposition pour améliorer la connaissance des acteurs sur cette thématique complexe.

Suite au rapport d'activité, sont cités les nouveaux élus, les médaillés et ceux qui participent aux nombreuses commissions.

✧ Félicitations et accueil de **18 nouveaux maires** :

M. Thierry MEURANT, maire de BLÂMONT
M. Denis PICARD, maire de VELAIN-EN-HAYE
M. Jean-Pierre CHOQUET, maire de SAINT-MARCEL
M. François XEMAY, maire de TANTONVILLE
Mme Maryse GEIS, maire de BONCOURT
M. Patrick BERNARD, maire de ANDERNY
M. Denis LAMBOTTE, maire de AVRICOURT
M. Guy DEVAUX, maire de VITERNE
M. François DIETSCH, maire de VAL-DE-BRIEY
M. Jean-Pierre WEBER, maire de RÉHON
M. Bernard VERGANCE, maire de CHAMPIGNEULLES
M. Bernard SAUCY, maire de COURCELLES
M. Jean-Marc CHASSARD, maire de ÉTREVAIL
M. André FAVRE, maire de LOISY
M. Olivier MARTET, maire de BLAINVILLE-SUR-L EAU
M. Philippe JONQUET, maire de ROSIÈRES-AUX-SALINES
Mme Laurence WIESER, maire de LAXOU
M. Guy MICHEL, maire de VILLERS-LA-MONTAGNE

Félicitations et accueil de **8 nouveaux présidents ou 8 nouvelles intercommunalités** :

CC de Seille et Grand Couronné : M. Claude THOMAS, maire de EULMONT
CC de Vezouze en Piémont : M. Philippe ARNOULD, maire de SAINT-SAUVEUR
CC Orne Lorraine Confluences : M. Jacky ZANARDO, maire de JARNY
CC du Territoire de Lunéville à Baccarat : M. Laurent DE GOUVION SAINT-CYR, conseiller municipal de LUNÉVILLE
CC Mad et Moselle : M. Olivier JACQUIN, adjoint de LIMEY-REMENAUVILLE
CC Meurthe, Mortagne, Moselle : M. Philippe DANIEL, maire de VIGNEULLES
CC Cœur du Pays-Haut : M. Daniel MATERGIA, maire de SANCY
CC Terres Toulouses : M. Fabrice CHARTREUX, maire de DOMGERMAIN

Nouveaux maires honoraires :

M. Charles PACYGA, maire honoraire de SAINT-MARCEL
M. Claude PERIN, maire honoraire de PUXIEUX
M. Philippe MORENVILLER, maire honoraire de VELAIN-EN-HAIE
M. Serge PETITDANT, maire honoraire de TANTONVILLE
M. Pascal GEROGIN, maire honoraire de MAIXE
M. Bernard MUNIER, maire honoraire de GRIPPORT
Mme Evelyne DIDIER, maire honoraire de CONFLANS-EN-JARNISY

✧ Hommage aux **collègues décédés**, qui sont encore si présents dans nos mémoires :

Maire :

M. Ghislain DEMONET, maire de BLAINVILLE-SUR-L EAU
M. Claude HARTMANN, maire de CHAMPIGNEULLES
M. Serge OUDARD, maire de COURCELLES

Maires honoraires :

M. René BEREND, maire honoraire de SEICHAMPS,
M. Claude BIQUILLON, maire honoraire de NORROY-LÈS-PONT-À-MOUSSON
M. Gilbert DAUBENFELD, maire honoraire de NEUVES-MAISONS
M. Job DURUPT, maire honoraire de TOMBLAINE
M. Rémy GUILLAUME, maire honoraire de MOIVRONS
M. Pierre GUISE, maire honoraire de REHAINVILLER
M. Gérard HAQUIN, maire honoraire de BOUXIÈRES-AUX-DAMES
M. Claude JOLY, maire honoraire de XEUILLEY
M. René JULIAC, maire honoraire de AINGERAY
M. Marcel MARCHAL, maire honoraire de VAXAINVILLE
M. Daniel MARTIN, maire honoraire de BARBONVILLE
M. Jules PÉPORTÉ, maire honoraire de PREUTIN-HIGNY
M. Jean POISARD, maire honoraire de VATHIMENIL
Mme Françoise SCHLAUDER, maire honoraire de RÉMÉRÉVILLE
M. Guy SOUHAIT, maire honoraire de BLENOD-LES-PONT-A-MOUSSON
M. Claude VÉLY, maire honoraire de JOLIVET
Mme Huguette VOUAUX, maire honoraire de MAIDIÈRES

Anciens maires :

M. Michel CLOSSE, ancien maire de LUNÉVILLE
M. Roger EURIAT, ancien maire de BORVILLE
M. Lucien GRIFFATON, ancien maire de PRAYE
M. Louis GUILLAUME, ancien maire de FLIN
M. Christian LECLERC, ancien maire de BLÉNOD-LÈS-PONT-À-MOUSSON
M. Henri NOIREL, ancien maire de RICHARDMENIL
M. Emile STREF, ancien maire de HOUDREVILLE
M. Amédée VOIGIER, ancien maire de PARUX

✂ Félicitations à ceux qui ont reçu des **distinctions** :

Chevalier de la **Légion d'honneur** : M. Serge BOULY, maire de LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY
Chevalier dans l'**Ordre National du Mérite** : M. Claude MICHEL, maire de OTHE
Médaille d'honneur régionale, départementale et communale (Argent) et Médaille de l'Assemblée nationale :
M. Claude ROBERT, maire de VANDIÈRES
Médaille d'honneur pour les actions municipales en faveur du devoir de mémoire pour la jeunesse : M. Claude MANET, maire de BRULEY
Diplôme d'honneur de l'Académie : M. Laurent HÉNART, maire de NANCY

✂ Remerciements aux élus qui participent aux différentes **commissions** :

Schéma départemental de services aux familles

EPCI :

Mme Elisabeth LAITHIER, conseillère métropolitaine de la Métropole du Grand Nancy, adjointe de Nancy
Mme Nathalie HAMEAU-KINDERSTUTH, vice-présidente de la Communauté de communes du Pays de Colombey et du Sud Toulinois, maire de Vanne-le-Chatel

Communes :

Mme Chantal CHERY, maire de Chenicourt, vice-présidente de la Communauté de communes de Seille et Mauchère
Mme Rose-Marie FALQUE, maire d'Azerailles, vice-présidente de la communauté de communes des Vallées du Cristal

Commission départementale de la nature, des paysages et des sites

Formation sites et paysages

EPCI :

Titulaire : M. LAMORLETTE Christian, Vice-président de Communauté de communes des Pays de Briey, du Jarnisy et de l'Orne

Dotations d'équipement des territoires ruraux

EPCI :

M. Olivier JACQUIN, président de la communauté de communes Mad et Moselle
M. Philippe ARNOULD, président de la communauté de communes de Vezouze en Piémont
M. Daniel MATERGIA, président de la Communauté de communes Pays de l'Audunois et du Bassin de Landres
M. Fabrice CHARTREUX, président de la communauté de communes Terres Toulaises
M. Claude THOMAS, président de la communauté de communes de Seille et Mauchère - Grand Couronné
M. Philippe DANIEL, président de la communauté de communes Meurthe, Mortagne, Moselle
M. Henry LEMOINE, président de la communauté de communes du bassin de Pont-à-Mousson

M. Laurent de GOUVION ST CYR, président de la communauté de communes du territoire de Lunéville à Baccarat

Comité départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA)

Titulaires

Collège « personnes handicapées »

M. Michel BOQUEL, maire de DENEUVRE

M. Etienne THIL, conseiller municipal à NEUVES-MAISONS

Collège « personnes âgées »

M. René THIRY, maire d'AUDUN-le-ROMAN

M. Michel MARCHAL, maire de BURES, président de la communauté de communes du pays du Sânon

Suppléants

Collège « personnes handicapées »

Mme Valérie DEBORD, adjointe à NANCY, vice-présidente de la métropole du Grand Nancy

Mme Régine KOMOROVSKY, adjointe à VANDOEUVRE-lès-NANCY

Collège « personnes âgées »

M. Sébastien DOSE, adjoint à LIVERDUN

Mme Gisèle FROMAGET, maire de CERVILLE, vice-présidente de la communauté de communes Grand Couronné Seille et Mauchère.

SAGE - Commission locale de l'eau du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) "Rupt de Mad-Esch-Trey"

Membre

M. Olivier JACQUIN, adjoint de LIMEY-REMENAUVILLE

Commission du recensement des votes pour le renouvellement des membres du comité des finances locales

Membre

M. Michel BREUILLE, maire d'Essey les Nancy

M. Vittore PETTOVEL, maire de Thiaville-sur-Meurthe

Commission départementale des valeurs locatives des locaux professionnels

Suppléant

M. Christian LOMBARD, vice-président de Communauté de communes Orne Lorraine Confluences

Comité de Massif des Vosges

Titulaire :

M. Philippe ARNOULD, président de la Communauté de communes de Vezouze en Piémont

Suppléant :

M. Vittore PETTOVEL, représentant la Communauté de communes du Territoire de Lunéville à Baccarat